

Bruxelles, le 7 avril 2022
(OR. fr)

7800/1/22
REV 1 COR 1
OJ CRP1 14

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)
Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles
8 avril 2022 (9:00)

CORRIGENDUM N° 1 À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE RÉVISÉ

Les points ci-après sont libellés comme suit:

Points sans débat (I)

Affaires générales

19. Règlement (UE) n° 536/2014 **relatif** aux médicaments expérimentaux mis à disposition au Royaume-Uni en ce qui concerne l'Irlande du Nord ainsi qu'à Chypre, en Irlande et à Malte
Adoption de l'acte législatif ① C 7830/22
PE-CONS 7/22
UK
20. Directives 2001/20/CE et 2001/83/CE relatives à certains médicaments à usage humain mis à disposition au Royaume-Uni en ce qui concerne l'Irlande du Nord ainsi qu'à Chypre, en Irlande et à Malte
Adoption de l'acte législatif ① C 7829/22
PE-CONS 6/22
UK

21. Règlement modifié concernant l'augmentation du préfinancement provenant des ressources REACT-EU
Adoption de l'acte législatif
Décision de déroger au délai de huit semaines prévu à l'article 4 du protocole no 1 sur le rôle des parlements nationaux dans l'UE



7832/22

PE-CONS 14/22

COH



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission
